

Allocution de M. Jean-Marc Rapp, recteur de l'Université

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

J'ai fait un rêve la nuit dernière... J'ai vu une Université dynamique, écoutée et fortement soutenue par ses autorités de tutelle. J'ai vu une université estimée de ses partenaires et défendue par son exécutif et son personnel.

J'ai vu une Université restructurée, capable de relever les défis du XXIe siècle.

Comment transformer ce rêve en réalité me direz-vous? L'ouvrage est sur le métier!

Pour illustrer d'abord les développements réalisés cette année, voici quelques éléments simples:

- Dans le cadre du programme triangulaire, aussi appelé «Science, Vie, Société», la partie projets du volet «sciences humaines», baptisé «IRIS» a permis l'engagement à l'Université de quelque 25 professeurs et 24 assistants. Pour ce qui est du volet «Sciences du vivant», la plate-forme de protéomique est en place et le responsable de la plate-forme «Puces à ADN» a été recruté.
- Dans le cadre de la convention de collaboration qui réunit la Haute Ecole Pédagogique vaudoise et l'Université de Lausanne, celle-ci a pu cette année engager 22 nouveaux enseignants, dont 3 sur des postes déjà stabilisés, pour contribuer à une formation de qualité des futurs maîtres de l'Ecole vaudoise.

Les transferts, en octobre 2003, de nos unités de physique et de mathématiques à l'EPFL qui finalisent l'opération de transfert initiée en octobre 2001 avec le départ de la section de chimie, s'accompagnent d'une réorganisation de notre Institution. Celle-ci se traduit notamment par la création de deux nouvelles Facultés, dont le principe a déjà été approuvé par le Sénat, et qui verront le jour à la rentrée académique 2003:

- une Faculté de biologie et de médecine, dont la composition et le fonctionnement sont déjà largement définies et qui aura vocation à abriter notamment en son sein le Centre intégratif de génomique;
- une Faculté des géosciences et de l'environnement, qui regroupera notamment la géographie, les sciences de la terre, et des forces d'enseignement en sciences humaines et en biologie provenant d'autres facultés. Cette Faculté répondra à des besoins nouveaux de la formation et de la recherche, qu'elle veut satisfaire en collaboration très étroite avec ses partenaires, notamment en synergie avec la Faculté de l'environnement naturel et construit de l'EPFL.

Cette double création de Facultés est remarquable ... C'est la première que nous vivons depuis plus de cent ans. C'est une entreprise de grande envergure qui implique toute série de mesures légales et réglementaires, d'organisation et de logistique, et de préparation de plans d'études.

Et nos ambitions ne s'arrêtent pas là! ... A ces projets s'en ajoutent encore bien d'autres, au nombre desquels j'en relèverai en particulier deux:

- la constitution d'une Fédération des Facultés de théologie romande, mise sur pied de concert avec les Rectorats genevois et neuchâtelois, et au sein de laquelle la faculté lausannoise aura notamment la responsabilité des sciences bibliques et des sciences des religions;
- le regroupement, au sein de l'Ecole des HEC lausannoise, d'une partie des forces de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Neuchâtel.

Certes à des degrés d'avancement divers, ces projets de renouveau de l'Université de Lausanne font de celle-ci une Université à l'avant-garde de la réforme du système universitaire suisse. Si toutes ces innovations vont à leur terme, l'Université de Lausanne existera conformément à la **vision** qu'elle s'est faite de son avenir: celle d'**une Université d'excellence dont la structure renouvelée et recentrée s'insérera dans un réseau** de partenariats fidèles et solides permettant d'associer étroitement sciences naturelles et humaines dans une perspective et une volonté affirmée de développements harmonieux et cohérents sur le long terme. Cette volonté répond d'ailleurs au souci exprimé par les autorités cantonales et fédérales qui demandent aux Universités suisses de collaborer pour mieux exister.

Dans la mesure des compétences de décision que sa loi lui consent, l'Université de Lausanne a poursuivi et augmenté cette année écoulée ses efforts en vue de répondre aux défis toujours croissants et variés au regard de sa mission fondamentale d'enseignement et de recherche qui, elle, demeure. Elle fourmille de réalisations, de projets et d'ambitions. Elle a démontré qu'elle est, parmi les Universités suisses, la plus disposée à prendre les risques que toute restructuration d'importance peut susciter.

Naturellement, comme tout pari, comme toute ambition, le programme de réformes et de collaborations dans lequel l'Université de Lausanne s'est fortement engagée comporte des risques ou des imprévus. Un des imprévus, et je tiens à en dire quelques mots, a pris la forme cet été de l'annonce soudaine du projet d'incorporation de l'ISREC à l'EPFL en 2004 et de déménagement pour 2008. Cette opération permettra sans doute, et il faut s'en féliciter, de garantir l'avenir de l'ISREC. Cette situation n'en crée pas moins une nouvelle donne que nous pouvons transformer en opportunité pour l'UNIL et plus largement pour la place lausannoise, le Canton et notre région. Il est capital de le relever, cette situation nouvelle donne l'occasion de fournir un souffle nouveau et plus ample au programme SVS. Deux conditions au moins sont nécessaires pour cela :

- Premièrement, pour éviter, d'une part, une concurrence institutionnelle, au demeurant faussée par les règles actuelles de financement du système universitaire suisse, qui empêche le développement d'un réel partenariat et, d'autre part, pour éviter la création de doublons que nous combattons avec détermination, il est impératif de mettre en place un cursus de biologie commun au minimum sur la place lausannoise. Ceci signifie d'une part que les programmes de formation de premier et deuxième cycles en sciences de la vie, (jusqu'au Master) soient conçus, réalisés et décernés en commun et, d'autre part, qu'une Ecole doctorale soit créée par les trois partenaires de l'Arc lémanique. De telles perspectives seraient particulièrement attractives pour les étudiants et doctorants, et renforceraient d'autant notre place scientifique;
- Deuxièmement, les exigences de la cohésion et de l'ambition scientifiques postulent qu'à Dorigny/Ecublens et sur le site universitaire du Bugnon, d'une part, et sur le biopôle d'Épalinges d'autre part, sous des formes et avec un périmètre nouveaux, un ensemble cohérent soit recréé tant du point de vue de la recherche et de l'enseignement que du point de vue du développement économique. Cette seconde perspective implique un effort de conception et de réalisation commun aux Hautes Ecoles vaudoise et fédérale sur leur site partagé, avec l'appui de leurs autorités de tutelle.

C'est à cette double condition que l'on pourra le moment venu, et avec fierté, rendre des comptes sur l'accomplissement du programme triangulaire auprès de tous ceux qui l'ont soutenu, en particulier auprès de la population vaudoise qui l'a approuvé par son vote. Cela suppose des accords et des soutiens, encore à trouver ou finaliser, entre les divers acteurs responsables du programme.

De façon plus générale, il se trouve que depuis quelques années, le mot d'ordre principal

de la politique fédérale du secteur tertiaire est «réformer pour investir». C'est aussi celui du Conseil d'Etat vaudois qui, dans son rapport du 14 janvier 2002 sur l'avenir de l'Université de Lausanne, annonce son intention d'accroître son soutien notamment financier en parallèle à une vaste opération de réforme voire de refondation de l'Université.

Dans ce contexte, la volonté des autorités politiques de voir les Universités s'engager résolument sur la voie des réformes, des innovations, des partages et des collaborations doit maintenant s'accompagner d'actes concrets et sérieux de soutien à cet effort.

Cela suppose, dans le Canton de Vaud, l'élaboration d'une loi donnant enfin à l'Université une capacité d'agir et de décider plus rapide et plus efficace. Et cela suppose aussi, aux niveaux du Canton et de la Confédération, un soutien financier nettement renforcé. Plus que d'autres, l'Université de Lausanne a cru et veut croire au mot d'ordre «Réformer pour investir». Elle fait sa part, et demande aux autorités: et maintenant, investirez-vous?